

Domaine Public DP

Le cinquième pouvoir

Le scénario est bien rodé: un titre de la presse vient-il à disparaître, une fusion est-elle annoncée ou un grand de l'édition réussit-il à étendre son emprise sur le marché de l'écrit que s'expriment les craintes, les regrets auxquels répondent en chœur les propos rassurants. Puis s'installe le calme plat jusqu'au prochain acte de la concentration.

Dans la récente affaire de la reprise de la *Tribune de Genève* par le groupe Edipresse, tous les acteurs ont parfaitement joué leur rôle. Du côté des craintifs, les journalistes du quotidien racheté inquiets pour leurs postes de travail et pour l'autonomie de leur rédaction, les organisations professionnelles soucieuses de voir près de la moitié des emplois dépendre à l'avenir d'un seul patron, le Conseil d'Etat désireux de voir se maintenir un titre, expression parmi d'autres de «l'identité genevoise», celles et ceux enfin, nombreux assurément, pour qui concentration rime avec appauvrissement et réduction de la diversité de la presse. Du côté des rassurants, l'éditeur-repreneur bien sûr, qui garantit au nouveau venu dans le groupe l'autonomie de sa ligne rédactionnelle et sa vocation régionale, propos repris en écho par le rédacteur en chef.

Qui croire ? Tous et personne.

Le retrait de Publicitas est en soi une bonne chose. La présence d'une régie d'annonces dans un journal est toujours ambiguë et ne garantit pas l'étanchéité nécessaire entre le rédactionnel et le publicitaire.

Le phénomène de concentration se poursuivra. N'oublions pas que la Suisse connaît une densité de publications très élevée, trop élevée pour que chacune des entreprises et des titres puisse économiquement survivre. Genève en particulier est la dernière grande ville suisse à s'offrir quatre quotidiens. Notons au passage qu'en Suisse romande, la presse ne se limite pas à envoyer des faire-part de décès mais accueille également des nouveaux venus (*L'Hebdo*, *Le Nouveau Quotidien*) et des visages re-

nouvelés (*Journal de Genève et Gazette de Lausanne*).

Affaiblissement de la diversité. Quelle diversité ? Nous savons bien que la multiplicité des titres n'est pas garante de la pluralité des opinions. Une pléthore de publications peut même favoriser l'uniformité et la médiocrité. Car fabriquer un journal de qualité aujourd'hui — une large couverture de l'actualité, des rubriques variées, un espace rédactionnel suffisant à l'expression de plusieurs opinions — exige des moyens importants que seules peuvent réunir des entreprises saines et fortes. A ce titre les concentrations ne sont pas a priori négatives.

Indépendance ? Quelle est celle dont jouissent les journalistes au service d'un éditeur-roitelet local ? Et la *Tribune de Genève* sera-t-elle moins libre au sein de l'empire Lamunière qu'elle ne l'a été sous l'oeil des notables radicaux du bout du lac, notamment pour ce qui est du traitement de l'actualité locale ? Mais à l'inverse, n'imaginons pas que la concentration de la presse va spontanément engendrer un journalisme de qualité. Elle en crée les conditions nécessaires, mais non suffisantes. Ce phénomène, si l'on se refuse à le contrecarrer par des mesures étatiques, souvent plus dommageables que le mal qu'elles prétendent soigner, doit trouver un contre poids. Face à un pouvoir accru de l'éditeur, il faut un cinquième pouvoir. Edipresse contrôle près de la moitié des emplois de la presse romande ? Cette fragilité des salariés peut se révéler une force pour autant que les journalistes s'organisent, proposent et obtiennent les garanties indispensables à l'exercice autonome de leur profession. Et, en cas de nécessité extrême, se donnent les moyens d'assumer leur responsabilité: combien de temps la société Edipresse résisterait-elle à un arrêt de travail ? A Zurich, le patron du groupe *Tages-Anzeiger*, adepte d'un pouvoir sans partage, vient de tomber sous la pression conjuguée de la rédaction et des lecteurs.

Sous la loupe alémanique

Une revue alémanique s'est intéressée aux changements intervenus dans la presse quotidienne romande avec l'arrivée du «Nouveau Quotidien» et la fusion du «Journal de Genève» et de la «Gazette de Lausanne».

(cfr) Les événements sont si rapides dans le domaine de la presse romande que l'on a presque oublié que deux quotidiens — l'un nouveau, l'autre renouvelé — s'efforcent de trouver une place aussi solide que possible chez les lecteurs de journaux. Le numéro de novembre de la revue alémanique *Media Trend* nous le rappelle car le monde publicitaire s'intéresse à ce marché. Roland Hill, correspondant de la publication en Suisse romande, a procédé à une comparaison des deux premières semaines du *Nouveau Quotidien* avec les trente premiers numéros du *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne*, puisque le lancement de la nouvelle formule est intervenu plus tôt. L'impression est positive. L'apparence des deux quotidiens est très française, estime l'analyste. Il trouve également de nombreuses analogies entre les deux formules tout en notant une nette différence en ce qui concerne le poids donné aux informations: *Le Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* est plus orienté vers le monde et *Le Nouveau*

Quotidien vers la Suisse. *Le Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* a deux pages sportives alors que dans *Le Nouveau Quotidien*, sauf exception, il s'agit surtout d'informations complémentaires explicatives. Les pages de services (programmes de cinémas, etc) sont importantes. Le journal paraissant à Genève a étendu sa partie culturelle déjà très complète auparavant et le journal publié à Lausanne est peut-être plus ouvert sur une certaine culture «branchée». Pour la ligne politique, l'analyste estime qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions mais il note que les deux quotidiens ont placé en première page, le même jour, l'information sur la levée de l'immunité parlementaire de Francine Jeanprêtre et cela en critiquant la manœuvre.

Il n'est pas étonnant que, pour un journal s'intéressant à la communication, les budgets publicitaires des deux lancements soient mentionnés. Les chiffres tirés de l'article, et que nous ne sommes pas en mesure de vérifier, indi-

quent une somme de 1,9 millions de francs pour *Le Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* (publicité et promotion, sans les frais provoqués par la nouvelle maquette). Le directeur du marketing du *Nouveau Quotidien* a parlé d'une somme comparable à laquelle il faut ajouter un petit million pour la publicité en direction des annonceurs jusqu'à la fin de 1992. A noter que *Le Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* diffuse 70 spots à la télévision (53 de 30 secondes et 17 de 7 secondes) alors que *Le Nouveau Quotidien* a renoncé à ce mode de communication car il considère que le public cible de son journal n'attache pas beaucoup d'importance à ce médium.

Pour l'avenir, l'auteur suppose que des lecteurs adopteront les deux journaux et renonceront à un journal français ou suisse-alémanique. Trois personnalités romandes du monde de la communication confirment que les deux journaux leur plaisent. Mais la seule fidélité des lecteurs ne suffit pas à assurer l'avenir de ces deux titres; celle des annonceurs sera elle aussi déterminante.

A relever que, dans son édition du 15 novembre, *Le Nouveau Quotidien* s'attribue un tirage de 35 000 exemplaires (non contrôlé) et reproduit le chiffre de 31 222 pour *Le Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* (tirage contrôlé REMP). ■

DOSSIER DE L'ÉDITO

Petit inventaire de la presse quotidienne romande

(réd) La Suisse romande compte dix-huit quotidiens (sont pris en compte les journaux paraissant au moins cinq fois par semaine), vendant environ 577 000 copies par jour (tirages contrôlés REMP, sauf pour *Le Nouveau Quotidien*).

- Part de marché (en fonction des exemplaires vendus) des 4 titres contrôlés par la nouvelle société détenue par Edipresse avec participation Publicitas: 43 %

Parmi ces quatre titres, les trois plus forts tirages romands

- *24 Heures*: 95 390 copies
- *La Tribune de Genève*: 60 142
- *Le Matin*: 58 447

Cette société détient également le 70% du *Nouveau Quotidien* qui s'attribue un tirage non contrôlé de 35 000 exemplaires dans son édition du 15 novembre.

- Part de marché des trois sociétés dans lesquelles Edipresse est minoritaire: 12%; il s'agit des titres:

- *Le Démocrate*, leader dans son canton avec 18 052 copies;

- *Le Nouvelliste*, seul quotidien valaisan avec 44 452 copies;

- *Riviera*, quotidien local vaudois (8230 copies) en lutte avec *l'Est vaudois* (15 426).

- Part de marché des titres dont les pages publicitaires sont affermées à Publicitas: 73%

Il s'agit notamment de tous les titres contrôlés majoritairement ou minoritairement par Edipresse, à l'exclusion du *Nouveau Quotidien* qui a créé son propre «Espace pub».

- Part de marché des titres dont les pages publicitaires ne sont pas affermées par Publicitas: 27%.

MÉDIAS

Le quotidien autogéré de gauche *Berner Tagwacht* changera d'imprimerie en mars prochain et, grâce à l'électronique, collaborera avec l'entreprise Mantaz AG qui fournit les informations nationales, internationales et sportives au groupe de Suisse orientale de la presse de gauche (quatre titres). Des offres peu attractives du partenaire bâlois actuel ont motivé ce changement.

Parution du numéro 0 d'une revue protestante destinée à remplacer *VP Hebdo* disparu pour des raisons économiques en avril. Son nom: *Itinéraires*. Dans le cahier, un bon dossier sur la presse religieuse.

Des bruits circulent en Suisse alémanique sur l'éventualité de la transformation de l'hebdomadaire économique *Cash*, dont le succès est grand, en un quotidien inter-cantonal de qualité. A suivre.

Le malade malgré lui

Nous sommes certes dans une période d'utilisation intense des droits populaires. Mais les bons médecins savent que ce n'est pas en supprimant les symptômes que l'on guérit un malade.

(pi) Ainsi donc, la Constitution fédérale serait menacée d'infarctus au point que la limitation des droits populaires serait une bonne chose: elle permettrait d'adapter sans entraves notre législation aux lois communautaires et elle éviterait la paralysie qui menace notre pays. Le constat est simple pour le professeur Raimund Germann (*Le Nouveau Quotidien* du 7 novembre): «Ces vingt dernières années, le peuple et les cantons se sont prononcés, en moyenne, sur six projets constitutionnels par an. Ce qui a débouché sur une modification de la Constitution tous les quatre mois. La Suisse possède la loi fondamentale la plus instable et la procédure la plus compliquée du monde.»

Le peuple n'y est pas pour grand chose

En quelque sorte, les droits populaires seraient une bonne chose pour autant que le peuple ne s'en serve pas... Mais que survienne une période pendant laquelle les citoyens se manifestent par voie d'initiatives et de référendums, et voilà les spécialistes qui rivalisent d'ardeur pour imaginer des systèmes restreignant ou supprimant ces instruments de la démocratie directe. On fait passer un problème d'intendance — la difficulté à organiser tous les scrutins qui devront se dérouler l'année prochaine — pour une question de fond. Ce qui permet d'éviter de se poser trop de questions sur les véritables responsables de cette situation.

Concernant les modifications de la Constitution ces dernières années, ce n'est pas la faute du peuple si l'on compte une bonne cinquantaine d'amendements en vingt ans: un cinquième des modifications ont pour origine une initiative populaire (ou un contre-projet à une telle initiative) et quatre cinquièmes des procédures découlent d'une proposition des Chambres fédérales. Ces modifications sont d'ailleurs souvent rendues nécessaires par la répartition des compétences entre Confédération et cantons. L'Etat central ne peut en effet agir que s'il existe une disposition constitutionnelle lui déléguant une compétence. A défaut, le domaine est réservé aux cantons. Faut-

il dès lors parler d'instabilité ou de précipitation, dont l'excès peut certes être nuisible ?

Cela dit, le nombre d'initiatives populaires en attente d'être soumises au peuple n'est pas démesuré: il y en a actuellement huit. Et si le délai de traitement était moins long, deux au moins, déposées en mars 1986 et avril 1985, auraient déjà dû être votées. On est loin de la «Machine à Tinguely» dont parle *Le Cheminot* de la semaine dernière.

Ce qu'il faut réformer

Quant au nombre effectivement important de référendums lancés à la suite des dernières sessions des Chambres fédérales, les partis n'en sont-ils pas les premiers responsables? Eux dont les parlementaires ne se sentent pas liés par les décisions du Parlement, eux qui n'hésitent pas à désavouer leurs conseillers fédéraux et leurs députés en soutenant les référendums lancés par

d'autres qu'eux. Attitudes qui contribuent à donner du poids à des organisations extra-parlementaires pour lesquelles initiatives et référendums sont des bons moyens de se faire connaître et d'atteindre une certaine notoriété. Ces moyens de recours doivent certes pouvoir être utilisés également par les partis dans des cas extrêmes, mais une règle du jeu simple devrait être respectée: en principe, celles et ceux qui ont déjà eu l'occasion de s'exprimer au Parlement, députés et partis, doivent en admettre le verdict. A défaut de quoi ils sapent la crédibilité du travail parlementaire.

Ce n'est donc pas parce que le peuple s'exprime qu'il faut le bâillonner et l'accuser de gripper la machine. Et ce n'est pas tant l'exercice des droits populaires qu'il faut réformer que l'organisation et la mentalité des partis et de leurs élus. Mais hélas, la réforme du Parlement sur laquelle nous serons appelés à nous prononcer l'année prochaine ne résout pas un problème majeur: la lenteur de son travail. Il disposera certes d'un meilleur soutien, mais rien ne l'obligera à travailler plus vite qu'aujourd'hui. Faut-il s'étonner que des initiatives soient lancées quand il faut parfois plus de dix ans pour qu'une proposition du Conseil fédéral soit adoptée par les Chambres? ■

STATISTIQUES

Des indications trompeuses

(jd) A plusieurs reprises dans DP nous avons mis en doute la validité des grands indicateurs économiques pour apprécier le bien-être d'une population. A titre de rappel, quelques-unes des principales critiques de ce mode de faire toujours bien établi, recensées par la revue *Arbeit und Sozialpolitik* (n° 3-4/1991).

- La manière dont on inclut les dépenses publiques dans le produit social: ainsi plus les dépenses militaires sont élevées plus elles sont censées contribuer au bien-être.
- L'impossibilité de déduire d'une modification nominale du produit social l'amélioration ou la détérioration de sa structure.
- L'évaluation du produit social selon les prix du marché, ce qui implique que le niveau du bien-être est directement

proportionnel aux prix des biens.

- Le produit social néglige de prendre en compte des aspects importants pour le bien-être et inclut des biens qui n'apportent rien à l'amélioration du niveau de vie. Parmi les aspects négligés, on peut mentionner les activités de production des ménages privés (activités ménagères), les atteintes à l'environnement, la destruction des structures sociales, les loisirs.

- Le produit social intègre des activités dès lors qu'elles entrent dans le circuit économique, ce qui conduit à une surévaluation du niveau de vie des sociétés mercantiles et fausse les comparaisons. Ainsi l'habitude de manger au restaurant contribue à accroître le produit social, parce que le fait de manger chez soi n'est pas une activité affectée d'une valeur économique; dans les pays pauvres, le secteur non marchand, extrêmement développé, ne contribue pas au produit social. Dans ces conditions la comparaison des niveaux de vie entre ces pays et les pays développés est largement faussée. ■

Une bombe à retardement

(jd) Six ans de travaux, un crédit de 10 millions de francs pour 67 projets réalisés par près de 150 chercheurs de différentes disciplines, le programme «Sol» du Fonds national de la recherche scientifique est aujourd'hui terminé. Un diagnostic inquiétant qui met en évidence la légèreté avec laquelle nous avons développé nos rapports avec le sol. Bref parcours dans un gâchis.

Depuis 1950, les surfaces bâties ont plus que doublé et représentent aujourd'hui 18% du sol utilisable. La dispersion des constructions et le gaspillage de surface qu'elle entraîne se poursuivent, alors même qu'il y a des réserves dans les bâtiments existants et dans les zones déjà construites: près de 50% des investissements vont dans des constructions nouvelles sur de nouveaux terrains à bâtir; or les réserves représentées par une meilleure utilisation du domaine bâti existant pourraient couvrir plus de quatre fois

les besoins en locaux jusqu'en 2010.

L'agriculture intensive a profondément transformé les formes de vie et la composition des sols. En trente ans, le nombre des tracteurs a passé de 30 000 à 113 000; en 25 ans la quantité d'engrais a plus que sextuplé et celle des produits phytosanitaires a doublé. La «compactisation» du sol, conséquence directe de l'agriculture intensive, provoque des pertes de production estimées à 100 millions de francs. Quant à l'érosion, elle touche 10 à 40% des surfaces cultivées selon les régions et dépasse d'un multiple la régénération naturelle. Pour ce qui est de la pollution des sols, l'agriculture n'est pas seule en cause. Si dans la plupart des zones forestières et agricoles, la concentration de métaux lourds est encore inférieure aux valeurs limites, tel n'est pas le cas à proximité des agglomérations et des axes de circulation.

Les zones naturelles du plateau ne re-

présentent plus que 6,6% de la surface totale (3,5% en zone agricole). En deux siècles les marais et les tourbières ont presque complètement disparu. Cette évolution se traduit par une réduction de la diversité de la faune et de la flore, par une uniformisation des paysages et par la domestication des cours d'eau. Aujourd'hui 20 à 70% des plantes et des animaux, selon les espèces, sont menacés de disparition.

Cette attitude de prédation à l'égard d'un bien limité et fondamental pour notre survie ne semble pas se modifier encore de manière sensible. Or les atteintes au sol sont souvent irréversibles ou ne peuvent être compensées que sur des périodes très longues, de plusieurs générations. Malheureusement, ces atteintes sont peu visibles car elles ne produisent pas immédiatement des effets spectaculaires et les citoyens que nous sommes devenus n'ont que peu conscience de leur dépendance à l'égard du sol et de la nécessité d'en faire un usage ménager.

Dans un prochain article nous aborderons les solutions préconisées par les chercheurs. ■

EN BREF

Le *Vaterland*, à l'époque principal moniteur de la pensée catholique-conservatrice, écrivait le 3 mai 1943: «Si les partis ne sont pas assez actifs, ils seront éclipsés par les ligues et autres mouvements. Pour les partis, il n'est pas très glorieux d'être à la remorque des ligues — qu'elles empruntent leur nom au Gothard ou à quelque autre sommet — lorsqu'il s'agit de remplir des tâches politiques essentielles». La citation a été traduite et publiée dans la 66^e *Lettre du Gothard*.

Statistique des personnes contrôlées le 13 novembre au Kocherpark de Berne: 273 personnes, dont 100 étrangers (22 vivant à Berne, 35 dans le canton, 35 dans d'autres cantons, 9 à l'étranger et 2 sans domicile). Pour les 173 Suisses, 56 sont de la ville de Berne, 76 du canton, 32 d'autres cantons et 9 sans domicile. Treize des étrangers ont été remis à la Police des étrangers pour expulsion de Suisse.

La chasse aux pendulaires

(jd) Tous les centres urbains où se concentrent les places de travail connaissent le même problème: les pendulaires motorisés monopolisent la journée durant des espaces rares donc chers et contribuent à l'asphyxie de la circulation dans les villes et à la pollution de l'air. Partout les autorités cherchent des solutions avec des succès divers.

A Zoug, le Conseil d'Etat s'est fixé l'objectif de réduire ce trafic de 25% d'ici trois ans, en encourageant les transports publics et en développant un réseau de pistes cyclables. L'expérience montre que ces mesures sont insuffisantes si le nombre de places de parcage disponibles ne baisse pas et si leur coût est trop bas. C'est pourquoi les autorités zougaises ont mis sur pied un projet pilote, en collaboration avec le Fonds national de la recherche scientifique et l'entreprise Landis et Gyr, le principal employeur du canton. L'implication des entreprises est en effet indispensable puisqu'une proportion importante des places disponibles (82% à Zoug) se trouve sur le domaine privé.

Actuellement 40% des 5000 employés de Landis et Gyr utilisent leur voiture pour se rendre au travail. L'entreprise offre 1000 places de parc gratuites et verse même une indemnité à ceux dont le domicile est éloigné de plus de 4 kilomètres, discriminant ainsi les piétons et les cyclistes. Ce printemps, la direction a proposé durant cinq semaines la gratuité des transports publics à son personnel. Le tiers des automobilistes a profité de cette action sans que la fréquentation du parking de l'entreprise baisse pour autant: toute place libérée trouve aussitôt un nouvel occupant. Les incitations financières doivent donc être conjuguées avec une gestion rigoureuse des places de parcage.

Trop souvent les entreprises, lorsqu'elles font payer les places de parc, se contentent d'un montant qui ne couvre pas les coûts effectifs. Le coût réel dans le centre des villes est estimé entre 2000 et 4000 francs par an. C'est pourquoi Landis et Gyr envisage d'introduire une taxe de 5 francs par jour qui alimentera un fonds d'encouragement à l'utilisation des transports publics ou qui financera un système de bonus-malus, ceux qui renoncent à l'usage de leur véhicule touchant une compensation financière. ■

Un circuit très fermé

(jd) En Suisse la récupération du papier marche bien. Déjà près de la moitié du papier neuf est fabriquée à partir de produits récupérés, avec la conséquence que le marché du vieux papier est saturé et que les prix offerts par les fabricants baissent. Alors, plutôt que d'exporter nos surplus, il s'agit de promouvoir sur place la consommation de papier recyclé et d'éviter ainsi des transports superflus.

La localité zurichoise de Dietlikon a tenté une expérience-pilote dans ce sens. En une semaine, sept tonnes de vieux papiers récupérés sur le territoire communal ont été transformées en cinq tonnes de papier hygiénique par la fabrique de Horgen et offerts à la vente dans les commerces locaux. Une campagne d'information a contribué à sensibiliser la population aux avantages d'un cycle court de recyclage et à la nécessité d'assumer la responsabilité de ses propres déchets. Energétiquement l'opération est concluante puisque l'on restreint ainsi le transport et que le papier hygiénique produit, de couleur grise — faut-il vraiment que la couleur de ce produit soit en harmonie avec celle des salles de bain ? — exige 200 fois moins d'eau et la moitié moins d'énergie que du papier recyclé blanchi ou coloré. Si ce procédé était généralisé à toute la Suisse, l'économie d'énergie équivaldrait à la consommation des ménages d'une ville de l'importance de Winterthur. ■

Vaudoiserie

(ag) La nomination par le Conseil d'Etat vaudois d'un préfet dans le district d'Echallens a fait, malgré la banalité de l'événement, des titres dans la presse. Raisons de cet intérêt et de ce grossissement: le titulaire est catholique, d'origine valaisanne.

Remarquable illustration des archaïsmes politiques vaudois. Les catholiques vaudois représentent presque le 40% de la population, ils sont environ 200 000. Si le district d'Echallens compte pour des raisons historiques, bailliage commun Berne-Fribourg, quelques paroisses à forte dominance catholique, qui jouissent constitutionnellement d'un statut particulier, ce district en pour-

centage confessionnel catholique vient loin derrière Lausanne ou Vevey, où les catholiques se recensent non pas par milliers, mais par dizaines de milliers (80 000 à Lausanne).

Où donc l'événement dans cette Suisse où la majorité du Conseil fédéral appartient à la confession catholique ?

Quant à l'origine valaisanne, c'est la théorie des trois cercles appliquée à la vaudoise: le Valais apparemment est dans le deuxième cercle.

En revanche, M. Delasoie, préfet désigné, est radical. Il y a des limites à l'exotisme. ■

Le budget, bataille doctrinaire

(ag) Sous l'exercice banal et répétitif de la recherche d'un équilibre budgétaire, un enjeu très politique. Et c'est la droite classique qui va donner de la voix et diriger les opérations.

Elle juge avec hauteur les exercices des commissions des finances: celle du National exige des abattements pour 1210 millions, celle des Etats se contentant de 478 millions. Le Conseil fédéral propose 500 millions. Ce sont des escarmouches, dit-elle.

Premier point de la doctrine, aucune augmentation de recettes. Justification: le 2 juin, en écartant le régime financier le peuple aurait signifié son refus de tout prélèvement fiscal supplémentaire. C'est ce qu'on peut lire dans la NZZ qui avait fait, pourtant, campagne pour le régime financier qui fut d'ailleurs accepté dans le canton de Zurich.

Le pourcentage des prélèvements fiscaux par rapport au produit intérieur, qui, en Suisse, avec 32% est très favorable en comparaison internationale, ne doit en aucun cas être augmenté. Tel est le dogme.

Mais alors comment rétablir l'équilibre ?

La liste des moyens proposés mérite le tableau d'affichage:

- une réduction linéaire de toutes les subventions;
- un renoncement aux indexations non seulement pour les salaires, mais aussi pour l'AVS;
- une majorité qualifiée pour adopter le budget si sa croissance dépasse celle du produit national;
- une privatisation partielle des grandes régies.

Beau programme ! Il méconnaît, il faut

tout de même le prendre au sérieux, trois réalités.

L'Europe tout d'abord. L'intégration signifiera une participation toujours plus poussée aux fonds de solidarité européens. La Suisse est pays riche. La cotisation exigée sera en rapport avec ses revenus: lourde. Elle ne saurait être imputée à d'autres dépenses, intérieures ou extérieures (aide au tiers-monde).

La Suisse entretient des secteurs de luxe. Les transports publics sont maintenus performants, malgré une motorisation accrue. Cela a un prix, tel Rail 2000. L'agriculture qui travaille sur un sol qui est le plus cher du monde, exceptionnellement endetté, est portée à bout de bras. Certes des adaptations, des reconversions sont envisageables, mais elles seront coûteuses et feront appel à la solidarité.

Enfin la démographie. Le vieillissement de la population génère des dépenses qui sont supérieures à la croissance économique. Elles devront être financées en conséquence par des prélèvements accrus.

Refuser de voir ces réalités par parti-pris doctrinaire, c'est préparer une impasse politique. ■

La Suisse aussi...

(cd) A l'occasion du sommet francophone de Paris des 19/20/21 novembre, les sections francophones d'Amnesty international publient un nouveau rapport décrivant les violations des droits de la personne subies par celles et ceux qui exercent leur droit à la liberté d'expression et d'opinion.

Le rapport se divise en deux parties. La première est consacrée à la liberté d'expression et se subdivise en trois volets: les restrictions imposées aux militants politiques et aux opposants (Haïti, le Laos, le Maroc...); celles imposées aux journalistes (le Cameroun, Madagascar, la Tunisie...); les restrictions qui reposent sur des bases ethniques (le Mali, la Mauritanie, le Viêt-nam...).

La deuxième partie du rapport est consacrée à la liberté de pensée, d'opinion et de religion; il y est essentiellement question de l'objection de conscience, et c'est bien sûr là qu'on retrouve la Suisse, en compagnie de la France, de la Belgique et de la Côte d'Ivoire. ■

Les Violations de la liberté d'expression et de la liberté de pensée, d'opinion et de religion dans les pays francophones, Amnesty International, Paris, novembre 1991.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le Paradis de Lucy

... Et la terre était indisposée. Et l'esprit de Dieu se démenait par-dessus les eaux...

Tel, le début de la *Genèse*, dans la version publiée à Neuchâtel en 1535.

Vers 1658, un certain Blaise Pascal entreprit d'écrire une apologie de la religion chrétienne, c'est-à-dire d'en démontrer le bien-fondé. Il mourut en 1662, sans avoir pu mener à bien son entreprise — les fragments qui nous sont parvenus, ce sont les *Pensées*.

Une difficulté se présentait: si l'homme est sauvé par le sacrifice de Jésus-Christ, qu'en était-il de ceux qui sont venus sur terre avant l'ère chrétienne? D'où l'effort de Pascal pour montrer, en s'appuyant sur les prophètes, que le Christ est en quelque sorte présent dès les origines... (D'où les innombrables tableaux — dont à Sienne un admirable Duccio — représentant le Christ descendu aux Enfers le Samedi Saint pour y rechercher les «Justes» qui s'y trouvaient, théorie de personnages barbus échappant aux diables gesticulant en vain.) Car pour Pascal, qui a

pressenti en visionnaire l'infiniment grand et l'infiniment petit, l'Histoire, en revanche, débute très exactement en 4004 av. J.-C. — par la Création, telle qu'elle nous est rapportée dans la *Genèse*.

Or, voici bien quelque temps que j'essayais de me procurer le volume de l'Encyclopédie de la Pléiade consacré à la biologie — l'un des personnages du roman que je suis en train d'écrire s'y intéressant Dieu sait pourquoi! M'étonnant de ne pas le trouver: volume épuisé; aucune réimpression annoncée... J'ai enfin mis la main dessus, chez un revendeur, et j'ai compris pourquoi il ne figurait même plus au catalogue: publié en 1965, il est aujourd'hui complètement dépassé, parfaitement obsolète! Par exemple, en ce qui concerne le problème qui préoccupait Pascal, on peut lire ceci (p. 1558): «La famille des *Anthropomorphes*, à laquelle nous appartenons, ne se montre qu'à la

fin de l'ère (tertiaire), et le genre *Homo*, qui est le nôtre, ne se reconnaît qu'au Quaternaire, à moins de cinquante milliers d'années en arrière de nous.»

L'Homme apparaît au Quaternaire (Max Frisch): Mil six cent soixante moins 4004 ans; mil neuf cent soixante moins environ 50 000 ans!

Mais peut-être avez-vous été à Genève voir l'exposition des dinosauriens. Vous y aurez admiré la reconstitution de Lucy, le spécimen le plus ancien du genre *Homo*, dont nous disposons aujourd'hui: vieux de trois millions d'années, à peu près...

Question: Lucy est-elle sauvée elle aussi par la mort de Jésus-Christ? Du point de vue chrétien, et à supposer que Lucy soit bien une «femme», la réponse me paraît devoir être: oui... C'est dire que nous avons le plus urgent besoin d'un nouveau Pascal et d'une nouvelle «apologie», prenant en compte ce que nous savons, ou croyons savoir aujourd'hui. Faute de quoi, j'ai bien peur qu'un certain nombre de jeunes continue de se droguer. ■

L'INVITÉ DE DP

ici et là

Le prix du travail

● Journée mondiale de l'alimentation 1991: Vers un développement équitable et durable, avec la participation de Louise Lassonde, François Schaller, Patrice Robineau et Alain Clerc. Le 23 novembre de 10 à 16 heures à l'hôtel Continental, place de la Gare 2, à Lausanne. Renseignements: Forum romand, Montmeillan 15, 1005 Lausanne.

DP **Domaine Public**

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Catherine Dubuis (cd)

André Gavillet (ag)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Jeanlouis Cornuz, Beat Kappeler

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

Beat Kappeler

Secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS).

Une crainte est unanimement partagée par les riches et les pauvres, par les industriels et les ouvriers, par la droite et par la gauche — celle que l'intégration européenne nous fasse perdre notre niveau de salaire. Ce qui me semble extraordinaire dans cette crainte c'est qu'elle révèle une profonde méconnaissance des fondements réels de notre niveau de vie actuel et futur. Car tous oublient deux choses. L'une, c'est que tous les producteurs suisses de biens et de beaucoup de services sont exposés à la concurrence de toute l'Europe depuis dix-neuf ans — depuis l'entrée en vigueur du traité de libre échange entre les pays de l'AELE et la Communauté. Nos salaires se battent depuis contre les salaires portugais, écossais, irlandais, sud-italiens tout comme la riche Allemagne subit la pression des autres lieux de production de toute l'Europe depuis trente-trois ans. Pendant cette appartenance à la Communauté l'Allemagne non seulement s'est entièrement refaite des séquelles de la guerre, mais elle a introduit les trente-huit heures, les six se-

maines de vacances et impose à ses industriels les charges de salaire les plus élevées, plus élevées d'ailleurs que la Suisse.

La deuxième chose est l'explication de tout cela — à savoir la productivité très différente dans les pays de la Communauté. Les salaires anglais ont beau être de moitié moindres qu'en Allemagne — si par heure les Anglais produisent la moitié également ils ne produisent pas meilleur marché. C'est ainsi qu'une étude récente prouve que les coûts unitaires de salaire (le coût du salaire par pièce produite) sont pratiquement les mêmes en Angleterre (77 Pf. par DM de valeur produit), en France (75 Pf.), en Italie (79 Pf.) et en Allemagne (78 Pf.). La Suisse en tant que non-membre de la CE n'entre pas dans cette statistique, mais les Suisses riches et pauvres, entrepreneurs ou salariés, de droite ou de gauche peuvent se rassurer. Notre pays connaît une productivité élevée, grâce au zèle et à l'assiduité des travailleurs, grâce aux investissements importants des industriels, aux infrastructures payées par nous tous. Tant que cela durera nous resterons riches, mais faut-il en faire un complexe de riche... ? ■

Appel

(réd) On le sait, le comité central du Parti socialiste suisse a décidé de soutenir le référendum contre l'adhésion de la Suisse au FMI et à la Banque mondiale. Une décision qui est loin de faire l'unanimité parmi les militants actifs du parti. Une septantaine d'entre eux, magistrats, députés, responsables syndicaux, etc, ont décidé de lancer un appel à ne pas signer le référendum; même scepticisme dans les sections: Genève a d'ores et déjà décidé de se distancer du parti central sur ce point et des décisions similaires sont attendues dans les autres cantons romands.

Les raisons qui ont conduit les opposants au référendum à franchir ce pas sont les suivantes:

- Pour garantir la paix entre les peuples, il faut des organisations internationales qui élaborent dans un dialogue multilatéral des solutions réalistes aux problèmes qui se posent à l'échelle mondiale.

- Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui ont accédé au rang d'organisations universelles grâce à l'adhésion de fait ou imminente des Etats d'Europe centrale et de l'Est, se voient confier des tâches essentielles en matière de structures monétaires et de système des paiements ainsi que dans le domaine de la coopération au développement.

- Comme toutes les organisations nationales et internationales, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ne sont pas parfaits. Ce cons-

tat fait, on estime que ces deux institutions sont capables d'évoluer, de relever de nouveaux défis et de répondre à de nouveaux besoins. Les adversaires de l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods essayent de faire passer l'idée que ces organisations sont la cause de tous les malheurs du monde, de la famine et des épidémies jusqu'à la non-réalisation de l'égalité des sexes. Ceci est faux puisque ces institutions contribuent au contraire à chercher des remèdes aux problèmes qui concernent notre planète dans son entier.

- Le Conseil fédéral a tenu compte des préoccupations des œuvres d'entraide. L'article 6 de la loi fédérale concernant la participation de la Suisse aux institutions de Bretton Woods se réfère expressément aux principes et aux objectifs de la politique suisse de développement, et la délégation suisse

consultera la commission extraparlamentaire compétente pour toute décision importante.

- La solution d'une Suisse restant à l'écart n'est pas une alternative valable et n'offre aucune perspective. Aujourd'hui, la Suisse ne peut notamment pas participer au processus de formation de l'opinion au sein de ces institutions ni contribuer à éliminer les lacunes constatées par les adversaires de l'adhésion. Par contre la Suisse peut, si elle est membre à part entière, collaborer avec d'autres pays visant les mêmes buts en la matière. Les autres pays ne comprendraient d'ailleurs pas que la Suisse reste à l'écart, d'autant plus qu'elle est tournée vers le monde et a tout intérêt à maintenir une structure monétaire internationale stable. Il est par conséquent logique qu'elle y contribue. Les coûts de l'adhésion, 435 millions de francs à verser sur cinq ans, ne représentent pas une charge insupportable. En revanche, si nous n'adhérons pas, la Suisse risque fort de ne plus pouvoir participer aux adjudications de travaux de la Banque mondiale.

Pour conclure, les opposants constatent que le refus de la Suisse d'adhérer aux institutions de Bretton Woods ferait le jeu des forces de la droite suisse, qui prônent l'isolationnisme et s'opposent à l'aide au développement, ce qui est contraire aux efforts traditionnels déployés par les milieux socialistes et syndicaux en faveur de la collaboration internationale et qui fait de la solidarité à l'échelle planétaire un mot vide de sens.

Il est pour le moins réjouissant que des personnes engagées viennent faire contrepoids à la décision du comité central du PS, prise dans des conditions discutables. ■

CAISSES DE PENSIONS

Qu'on leur laisse les mauvais risques...

(pi) L'augmentation des taux hypothécaires a suscité des propositions de la part de personnes s'intéressant à ce secteur économique. DP y a d'ailleurs consacré un numéro spécial (DP n° 1019: *La Fièvre et ses remèdes*). Parmi les remèdes, un engagement accru des caisses de pensions sur le marché hypothécaire, à des conditions leur garantissant des revenus équivalant à ceux d'autres formes de placements courants (obligations émises par les collectivités publiques notamment). La droite en général et les banques en particulier ont toujours critiqué ces propositions: elles voient d'un mauvais œil des concurrents intervenir sur ce marché. Et revenait sans cesse l'argument selon le-

quel les caisses de pensions n'auraient pas à faire de «cadeau» en consentant des prêts hypothécaires à des taux inférieurs à ceux des banques.

Ce sage principe ne semble pas devoir être appliqué lorsqu'il s'agit d'un autre secteur que les prêts hypothécaires. Ainsi la caisse de pensions de la ville de Lausanne a-t-elle refusé de participer au financement laborieux d'un parking: elle a fait de mauvaises expériences dans ce secteur et elle ne considère pas qu'il s'agit d'un équipement d'utilité publique. Réaction de Guy Studer, directeur au Crédit Suisse, qui ne participe pas à l'opération: «Je m'étonne que la caisse de pensions ait refusé son soutien alors qu'il s'agit d'une œuvre d'utilité publique.» (cité par *24 Heures* du 15 novembre).

Autrement dit, les caisses de pensions devraient faire œuvre d'utilité publique, pour autant qu'il s'agisse d'opérations risquées... ■

Coquilles

Plusieurs coquilles aux pages 4 et 5 de notre dernier numéro. Dans l'interview de Pierre-François Veillon, Christoph Blocher est devenu Christophe, puis un peu plus loin, Christian... Il s'agissait bien, dans tous les cas, du conseiller national zurichois UDC.

Dans l'article «Le grand Berne», nous parlons de la ville «Agrama» qui avait une population de 800 âmes... Il manquait évidemment trois zéros et c'est à une ville de 800 000 habitants que le publicitaire Fritz Kobi pensait.

Tristesses helvétiques

«Le Grand Réduit, c'est d'abord le lieu où toute la famille suisse cache ce que l'on ne doit pas voir; lorsqu'il est "National", c'est le lieu de refuge ultime qui permettra aux hommes de survivre au déluge atomique et de repeupler la terre; c'est enfin tout ce qui pourrait être "grand" — la liberté, la solidarité, la justice sociale — réduit à un slogan mercantile et publicitaire.»

Cette épigraphe reflète sans ambiguïté les intentions de l'album. Je connais déjà *Contes de la ville quotidienne*, recueil de photographies en noir/blanc, comme ici, et qui déjà proposait une «vision des réalités sociales dans les images de la vie quotidienne», cherchant à répondre à des questions telles que: comment vivent les gens, comment travaillent-ils, où habitent-ils, comment se déplacent-ils? Préoccupations, il faut le dire d'emblée, non pas d'ordre sociologique ou géo-urbanistique, mais proprement politiques.

On peut discerner deux axes dans le choix d'images proposé. L'un joue sur le contraste brutal entre la vie des gens et cette autre «vie», ce mirage que construisent sans la moindre vergogne, mais avec le cynisme le plus pur, les messages publicitaires. C'est à mon sens le plus «facile». L'autre se base sur l'insolite, mais un insolite spécifiquement helvétique; je veux dire par là que ces photos nous renvoient du pays une image cachée, occultée, dans laquelle nous avons quelque peine à nous reconnaître, et par là même stimulante pour les consciences encore en éveil, sur lesquelles «la porte blindée du grand réduit» ne s'est pas encore refermée.

Je vais essayer de faire la «lecture» d'un de ces reflets.

C'est d'abord une femme. Oui, je pense que c'est elle que l'on voit en premier, au centre de l'image. Elle nous tourne le dos, accoudée au balcon, et regarde vers le fond, où il y a des arbres en ligne, un champ devant, derrière des constructions basses (une station-service?), puis le ciel par là-dessus. Mais la femme ne regarde pas le ciel; sa main gauche levée, dans un geste que je sens plein d'inquiétude, elle guette. La main est posée sur les cheveux, à mi-chemin entre la remise en place d'une mèche et le souci de se protéger d'un soleil vague, brumeux, dont la lumière cependant crée une ombre à la gauche des voitures qui circulent en contrebas de l'image. Au-dessus d'elles, les corolles claires des

grands lampadaires publics, fleurs bien plus présentes, plus vivantes, que l'incertain dessin des arbres nus, si loin de nous, si loin d'elle qui, de toute manière, ne les regarde pas. Car j'ai soudain la certitude que ce qu'elle guette ainsi, c'est précisément l'un de ces véhicules, montant la rue en pente sous les longs cous blancs des lampadaires. Et il faut bien le dire maintenant, cette femme, déjà prisonnière de son inquiétude, l'est encore bien plus de la carcasse de béton au sein de laquelle elle se tient. Mais elle

ne le sait pas. Et pourtant, ces féroces mâchoires sont prêtes à l'engloutir, elle, son geste fragile, sa préoccupation, son attente. Que croit-elle pouvoir faire de la liberté, dont on lui a peut-être parlé? Les mâchoires la tiennent, et tant d'autres de son espèce, dans le petit bassin rectangulaire auquel elle s'accoude. Jusque là, mais pas plus loin, disent-elles, en attendant que je te dévore, toi et tous ceux de ton espèce. Elle ne se retournera pas, nous aurons beau faire, elle ne sait pas qu'elle pourrait ne pas être seule; elle est seule, irrémédiablement.

Catherine Dubuis

Le Grand Réduit, photographies Interfoto, Genève, Editions «Que faire?», 1991.

